

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01113
Numéro SIREN : 582 131 264
Nom ou dénomination : LUMINESS

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 3816



Société par Actions Simplifiée au capital de 5.744.858,27€
Siège Social : 561, Rue Saint-Léonard – 53100 Mayenne
RCS Laval B 582 131 264

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 JUILLET 2023**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-trois,
Le 20 Juillet, à 11 heures,

Le Conseil d'administration de la Société LUMINESS s'est réuni dans les locaux de la société MONTESQUIEU PARTICIPATIONS, à La Grande Arche, Paroi Nord, 1, Parvis de La Défense – 92044 Paris La Défense, sur la convocation de Messieurs Bruno VERGÉ, Dominique AUBURTIN et Thierry DURAND, conformément aux dispositions des statuts, par courriel en date du 18 juillet 2023.

Sont présents ou représentés :

- M. Dominique AUBURTIN, Administrateur,
 - M. Florent BASLÉ, Administrateur,
 - M. Charles-Edouard de BROGLIE, Administrateur (*Par visioconférence*),
 - M. Thierry DURAND, Administrateur, (*Par audioconférence*),
 - M. Gilles de LA ROCHEFOUCAULD, Administrateur,
 - M. Bruno VERGÉ, Administrateur,
 - Mlle Nathalie VERGÉ, Administrateur,
 - M. Jérôme de VIENNE, Administrateur, (*Par audioconférence*),
 - Mme Anne de LANVERSIN, Administrateur.
-
- M. Pierre-Yves ROMAIN, Secrétaire Général Groupe, Secrétaire du Conseil

Assistent également à la séance :

- M. Jean-Marc PELTON, Directeur Financier Groupe,
- M. Etienne DEMAILLY, Directeur Financier, (*Par audioconférence*),
- M. François LÉGAUT, Directeur des Opérations, (*Par audioconférence*),
- Mme. Florence BEUNAICHE, représentant le collège « Ouvriers-Employés » du CSE (*Par audioconférence*),
- M. Jérôme TRIDON, représentant le collège « Cadres » du CSE,
- M. Jean-François LESIRE, représentant le collège « Agents de Maîtrise » du CSE.

Est absent et excusé :

- M. Thibault LANXADE, Président,

Compte tenu de l'empêchement du Président, Monsieur VERGÉ est désigné par le Conseil en qualité de Président de séance.

(.../...)

Constatant que le quorum est atteint, le Président déclare la séance ouverte.

(.../...)

Démission du Président-Directeur Général.

(.../...)

Le Président expose au Conseil que Monsieur Thibault LANXADE a été nommé par décret du Président de la République en date du 13 juillet 2023 en qualité de Préfet du département de l'Indre. Monsieur LANXADE a fait part au Conseil par lettre en date du 19 juillet 2023 de sa décision de démissionner de ses mandats de Président, de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur de la société, avec effet immédiat.

(.../...)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Thibault LANXADE de ses mandats de Président, de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

(.../...)

Choix des Modalités d'exercice de la Direction Générale

Il revient ensuite au Conseil de décider des modalités d'exercice de la direction générale de la société.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et en application de l'article 11 des statuts, décide à l'unanimité de maintenir l'unicité des fonctions de Président et de Directeur Général de la société.

Nomination du Président de la Société et du Président du Conseil d'Administration de la Société

(.../...)

Compte tenu de la délibération qui précède, Monsieur VERGÉ soumet au Conseil sa candidature au mandat de Président de la Société et de Président du Conseil d'Administration.

(.../...)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat Monsieur Bruno VERGÉ en qualité de Président de la Société ainsi qu'en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée égale à celle de ses fonctions d'administrateur.

Monsieur Bruno VERGÉ exercera la direction générale de la Société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de celle-ci, exercer ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

(.../...)

Monsieur Bruno VERGÉ remercie le Conseil de la confiance qui lui est témoignée au travers de cette nomination aux fonctions de Président-Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration de la Société, déclare accepter ces fonctions, à l'exercice desquelles rien ne s'oppose.

(.../...)

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, et le Secrétaire.

Pour copie certifiée conforme



Le Secrétaire du Conseil
M. Pierre-Yves ROMAIN



Le Président-Directeur Général
M. Bruno VERGÉ